

02/19



PHARMA NEWS

Le journal de l'équipe officinale

N° 161

SOMMAIRE

Éditorial 1

Nouveautés

IALUGEN CALM° 2

Hyaluronique revisité

PYLERA° 4

L'helicobacter cloué au pilori !

ELIMAX° 8

Le poux, c'est Max

Nouveautés

AIMOVIG° 11

Du sous-cutané contre la migraine

Pour en savoir plus

TAG 15

Troubles anxieux généralisés

En bref 18

Lauréates et test de lecture 20

Editorial

Happy new year !

Et c'est parti pour la 17^{ème} année du Pharma-News ! Et pour bien la commencer, cette année, nous vous avons concocté un joli programme. Une belle section nouveautés et un Pour en savoir plus qui ne vous laissera pas indifférent.

Pensez au test de lecture qui est un excellent moyen de formation, car il vous fait revoir vos connaissances ! Bienvenue aux nouveaux abonnés : si vous souhaitez faire le test de lecture portant sur le numéro 160, faites-en la demande à mailbox@pharmacap.ch.

Bonne lecture !

Jérôme Berger

Anne-Laure Guntern

Pierre Bossert

Séverine Huguenin

Martine Ruggli

*Marie-Thérèse Guanter
Germanier*

Elodie Resenterra

Nouveautés

IALUGEN CALM° (acide hyaluronique)

IALUGEN° présente du nouveau dans sa gamme : IALUGEN CALM° gel ou spray sont des dispositifs médicaux à base d'acide hyaluronique destinés au soulagement des irritations cutanées. En quoi diffèrent-ils du IALUGEN° classique et quand peut-on les conseiller ?

Commençons par les similitudes : IALUGEN° crème et IALUGEN CALM° gel et spray contiennent tous la même concentration de 0.2% d'acide hyaluronique et sont destinés à l'application cutanée.

La première différence est réglementaire : la crème et la gaze IALUGEN° sont des médicaments enregistrés de longue date chez Swissmedic et reclassés à partir du 1^{er} janvier 2019 de la liste C à la liste D. Les nouveaux produits IALUGEN CALM° sont en revanche commercialisés en tant que dispositifs médicaux.

Les autres différences entre les produits, résumés dans le tableau ci-dessous, sont les suivantes ¹:

L'origine de l'acide hyaluronique diverge. Tandis que pour IALUGEN° l'ancien procédé d'extraction à partir de crêtes de coqs est utilisé, une nouvelle technique de biofermentation permet d'obtenir l'acide hyaluronique présent dans IALUGEN CALM°. Ce qui peut être un avantage lorsqu'une personne souhaite un traitement sans produit d'origine animale.

Le poids moléculaire (obtenu en additionnant le poids atomique de tous les atomes présents dans la molécule) de l'acide hyaluronique ainsi produit est différent de celui obtenu par extraction, ce qui implique une différence au niveau de la pénétration cutanée. Celui contenu dans IALUGEN° est absorbé plus profondément dans les couches cutanées. La spécialité est conseillée dans le traitement des lésions cutanées de type brûlure, ulcère, escarres, retard de cicatrisation de plaies et sutures suintantes.

L'acide hyaluronique présent dans les deux formes de IALUGEN CALM°, en revanche, ne pénètre pas aussi profondément dans la peau. Ces préparations sont ainsi destinées au traitement des irritations cutanées de surface, de type brûlure légère, coup de soleil, rougeurs causées par le vent et le froid, irritations suite au rasage, aux tatouages, aux soins esthétiques.

La forme galénique diffère également entre les préparations. La crème IALUGEN° contient environ 10% de matière grasse, IALUGEN° gaze est pré-imprégnée de crème, tandis que IALUGEN CALM° gel et spray ont une base purement aqueuse, ce qui est plus favorable dans le cas de traitement de surface. Ces dernières ont ainsi un effet



Le saviez-vous ?

IALUGEN PLUS°, qui contient, en plus de l'acide hyaluronique, de la sulfadiazine d'argent antibactérienne, est conseillé lorsque le risque d'infection est élevé, lors de plaies, d'ulcères et d'escarres. Attention à couvrir la partie traitée car l'argent, en noircissant à la lumière, provoque des taches sur la peau. Ces taches s'enlèvent à l'eau oxygénée si nécessaire. Il existe en catégorie de remise D (passage de C à D dès janvier 2019) et en catégorie B, remboursable par la caisse maladie.

¹ Information du fabricant IBSA 10.12.2018

rafraîchissant bienvenu en cas d'irritation ou coup de soleil. A noter que le spray contient un parfum (sans utilité thérapeutique ou galénique), à éviter chez les patients sujets aux allergies.

Enfin, une dernière différence notable est la présence dans IALUGEN° de parabènes comme agents conservateurs, remplacés par l'acide benzoïque dans IALUGEN CALM°. Les parabènes sont soupçonnés d'une toxicité et d'un potentiel allergisant supérieur à l'acide benzoïque².

Pour rappel (voir le PN n°88 de décembre 2011), la commercialisation d'un produit sous forme de dispositif médical présente plusieurs avantages pour le fabricant : cela évite la nécessité d'une coûteuse demande d'autorisation de mise sur le marché à Swissmedic avec obligation de fournir des preuves d'efficacité, le prix est libre, la publicité est autorisée et les canaux de distribution sont plus larges.

	IALUGEN°	IALUGEN CALM°
Enregistrement	Médicament (liste D*)	Dispositif médical
Preuves d'efficacité	oui	non
Forme galénique	Crème, gaze	Gel, spray
Source ac. hyaluronique	Extrait de crêtes de coqs	Biofermentation
Poids moléculaire	50 – 250 kDa	250-400 kDa
Utilisation	Lésions : brûlure, ulcère, escarre, retard de cicatrisation	Irritations : froid et vent, coup de soleil, rasage, tatouage, soins esthétiques
Conservateur	Parabènes	Acide benzoïque

*Passage de la liste C à la liste D le 1^{er} janvier 2019

En résumé, la nouvelle formulation suit la tendance actuelle à éviter le recours aux parabènes et à préférer une technique de production sans utilisation de produits d'origine animale. Le choix de l'une ou l'autre préparation dépend principalement de l'indication. On choisira un produit de la gamme IALUGEN CALM° lors d'irritations et un de la gamme IALUGEN° pour traiter des lésions. En cas de doute (p.ex. brûlure superficielle), il nous semble rationnel de privilégier IALUGEN° qui propose une action plus en profondeur, à moins que la personne ne préfère une forme à l'autre (p.ex. absence de produit d'origine animale) ou qu'elle ait une tendance aux allergies.

² <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01300549/document>: Les conservateurs dans les produits cosmétiques : cas des parabens et du phénoxyéthanol. Et que penser des produits cosmétiques "biologiques"?

POUR ALLER PLUS LOIN ...

L'acide hyaluronique est présent dans les tissus conjonctifs, épithéliaux et nerveux. Il constitue l'un des principaux composants de la matrice extracellulaire. C'est un biopolymère de type glycosaminoglycane (une macromolécule glucidique). Il s'agit plus précisément d'un polymère de disaccharides composés d'acide D-glucuronique et de D-N-acétylglucosamine. La taille (et donc le poids moléculaire) de l'acide hyaluronique est variable et influence sa viscosité.

Il a la propriété de capter et retenir l'eau et participe à la régénération tissulaire et à la cicatrisation de la peau. Il est utilisé pour de nombreuses applications en médecine et cosmétique.

Exemples de produits contenant de l'acide hyaluronique :

- Larmes artificielles (p.ex. VISMED°)
- Pastilles pour la gorge (p. ex. GELOREVOICE°)
- Préparations vaginales hydratantes (p.ex. IALUNA°)
- Solutions d'humidification du nez et des oreilles (p.ex. ALIAMARE°, RHINOGEN°)
- Solutions viscoélastiques à injecter dans la cavité articulaire (p.ex. OSTENIL°)
- Adjuvants humectants dans le traitement des mucites (p. ex. GELCLAIR°)
- Solutions pour instillation dans la vessie (p.ex. IALURIL PREFILL°)
- Solutions pour soulager le reflux gastro-œsophagien (ZYVEREL°)
- Cosmétiques (p. ex. EUCERIN° Hyaluron-Filler)

IALUGEN CALM° - A retenir pour le conseil :

- ✓ dispositif médical sous forme de gel ou spray composé d'acide hyaluronique 0.2% comme IALUGEN° classique
- ✓ acide hyaluronique obtenu par biofermentation : masse moléculaire supérieure impliquant une absorption cutanée plus faible
- ✓ acide hyaluronique n'est plus extrait de crêtes de coqs
- ✓ indiqué en cas d'irritations de la peau et coups de soleil (et non comme traitement de lésions)
- ✓ nouvelle formulation suivant les tendances actuelles : acide benzoïque comme agent conservateur à la place des parabènes

PYLERA° ET ERADICATION D'HELICOBACTER PYLORI



Une nouvelle spécialité indiquée pour l'éradication d'*Helicobacter pylori* a été commercialisée en 2018. PYLERA° est une association de bismuth, métronidazole et tétracycline. C'est le seul médicament contenant du bismuth indiqué contre *Helicobacter pylori* sur le marché suisse. Cet article traite de l'infection par cette bactérie, des recommandations de traitement et de ce nouveau médicament³.

L'infection à *Helicobacter pylori*

Helicobacter pylori est une bactérie dont la particularité est de pouvoir vivre et se reproduire dans un environnement acide. Elle tient son nom de sa forme hélicoïdale. Dans

³ www.swissmedicinfo.ch

l'organisme, elle colonise uniquement la muqueuse gastrique. La contamination intervient généralement dans l'enfance mais l'infection persiste toute la vie tant qu'il n'y pas d'éradication. Une fois traité, le sujet n'est donc généralement pas réinfecté. En Suisse, environ 20% des personnes sont porteuses d'*Helicobacter pylori*. Ce chiffre varie énormément selon les régions du globe : en Afrique, 70% des personnes en sont porteuses. Une fois l'estomac colonisé, la bactérie s'accroche à ses parois et sécrète une enzyme produisant de l'ammoniac. Avec le temps, cette substance irrite et enflamme la muqueuse gastrique. En l'absence de traitement permettant d'éradiquer *Helicobacter pylori*, l'évolution sur le long terme est négative et ses conséquences sont la survenue possible d'ulcères gastriques et duodénaux (voir encadré). L'infection à *Helicobacter pylori* joue également un rôle dans la carcinogénèse du cancer de l'estomac ^{4,5,6}.

Les traitements d'éradication d'*Helicobacter pylori*

Le principe repose sur l'association d'une double dose quotidienne d'un inhibiteur de la pompe à protons (IPP, p.ex. oméprazole - ANTRA°, ésoméprazole - NEXIUM°, pantoprazole - PANTOZOL°, tous disponibles sous forme de génériques) et d'anti-infectieux (antibiotiques ou bismuth). Les objectifs sont de diminuer le pH de l'estomac grâce à l'IPP tout en éliminant la bactérie grâce aux anti-infectieux.

Parmi les traitements recommandés en première ligne, on trouve souvent cité dans la littérature : IPP à double dose (oméprazole 20 mg 2x/jour), amoxiciline 1g 2x/jour, clarithromycine 1g 2x/jour et métronidazole 500mg 2x/jour (FLAGYL° et génériques) durant 5 jours.

Le bismuth était utilisé en France dans différentes indications digestives avant d'être interdit dans les années 70 à la suite de plusieurs cas d'encéphalopathies parfois mortelles.

L'utilisation de ce sel dans l'éradication d'*Helicobacter pylori* repose sur des propriétés anti-infectieuses *in vitro*. De mécanisme d'action mal connu, il agirait surtout comme antiseptique en association avec le métronidazole, la tétracycline et un IPP. Il n'a fait pas l'objet d'une évaluation spécifique et aucune étude versus placebo n'a été conduite. L'association a été comparée à celle regroupant l'IPP, l'amoxicilline et la clarithromycine. Les preuves d'une meilleure efficacité par rapport au traitement classique ont été apportées dans le cas de résistance à la clarithromycine ^{8,9}.

Quelle que soit l'antibiothérapie choisie, il est recommandé de vérifier la totale disparition d'*Helicobacter pylori*. En effet, en raison des résistantes croissantes aux antibiotiques, il se peut que le traitement se solde par un échec thérapeutique. C'est généralement le test respiratoire non invasif à l'urée qui s'impose dans ce cas. Il permet de détecter la présence d'uréase éliminée par voie pulmonaire, une enzyme sécrétée par la bactérie, mais pas l'humain grâce à l'absorption d'urée marquée au carbone 13. Pour garantir la fiabilité du test, celui doit se faire au minimum quatre semaines après l'arrêt des antibiotiques et deux semaines après l'arrêt de l'IPP. Ces

Ulcères gastrique ou duodéal :

L'ulcère est une blessure de la paroi de l'estomac ou duodénum. Non traité, il peut entraîner une hémorragie digestive ou carrément une perforation de la paroi. Dans 70% des cas, cela ne provoque pas de douleur. Dans les autres situations, le symptôme le plus classique est la survenue de crampes d'estomac ou de sensations douloureuses de faim à jeûn, calmées par l'absorption de nourriture. Ces manifestations peuvent parfois réveiller le patient durant la nuit. Les deux causes principales d'un ulcère sont *Helicobacter pylori* (50 à 75% des cas) et la prise chronique d'AINS. Le traitement médicamenteux repose sur l'éradication de la bactérie et/ou la diminution ou l'arrêt des AINS souvent complété par la prise d'un IPP ⁷.

⁴ Global Prevalence of *Helicobacter pylori* Infection: Systematic Review and Meta-Analysis, Gastroenterology. 2017 Aug;153(2):420-429

⁵ Revue Médicale Suisse 2017, volume 13, 1396

⁶ www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2772477/fr/helicobacter-pylori-traiter-pour-prevenir-ulcere-cancer-chez-l-adulte

⁷ www.planetesante.ch

⁸ Revue Prescrire, Octobre 2015, Tome 35, n°384

⁹ Revue Médicale Suisse 2017, volume 13, 154-158

médicaments réduisent en effet la sensibilité du test. Le pharmacien et son équipe peuvent contribuer au succès du test en dispensant des consignes claires sur la durée du traitement^{5,6,8}.

PYLERA° (bismuth, métronidazole et tétracycline)

Dans l'éradication d'*Helicobacter pylori*, PYLERA° n'est officiellement indiqué qu'en combinaison avec de l'oméprazole chez des patients ayant eu un échec thérapeutique ou présentant une infection résistante à la clarithromycine. Un autre IPP pourrait être prescrit, mais la monographie officielle n'indique néanmoins que l'oméprazole. Pour s'assurer du remboursement, mieux vaut préconiser cette option de traitement.

Commercialisé sous forme de gélules contenant 140mg de sous-citrate de bismuth potassique, 125mg de métronidazole et 125mg de chlorhydrate de tétracycline, la posologie est de 3 gélules 4 fois par jour (après les repas et au coucher) et accompagnées d'au minimum 250ml d'eau. Ceci afin de diminuer le risque d'ulcérations œsophagiennes dues à la tétracycline. Les

Eradiquer *Helicobacter pylori* chez la femme enceinte ou allaitante :

Comme il n'y a pas d'urgence à éradiquer un *Helicobacter pylori*, il est recommandé d'attendre la fin de la grossesse et de l'allaitement pour traiter la patiente. Si l'emploi d'oméprazole, d'amoxicilline, de clarithromycine et du métronidazole est relativement sûr, celui des tétracyclines est réservé. Quant au bismuth, son effet sur le fœtus demeure encore largement méconnu. Il est à éviter chez les patientes enceintes ou allaitante^{3,8,10}.

doses du matin et du soir doivent s'accompagner d'une prise d'oméprazole 20mg. Le traitement dure 10 jours. Il n'existe d'ailleurs qu'une seule taille de boîte contenant 120 gélules pour cette durée de traitement. Ce schéma posologique complexe peut engendrer des difficultés de prise et représenter une barrière à une adhésion thérapeutique optimale. Cette dernière est pourtant essentielle pour garantir une éradication totale d'*Helicobacter pylori*.

Les équipes officinales ont par conséquent un rôle primordial à jouer lors de la remise du traitement. La préparation de semainiers jetables ou de sachets peut être une aide utile chez certaines personnes.

Par manque de données, PYLERA° est contre-indiqué chez l'insuffisant rénal ou hépatique ainsi que chez l'enfant de moins de 12 ans. Les études cliniques ayant permis son autorisation de mise sur le marché n'ont mis en évidence que des effets indésirables bénins : coloration noire des selles, nausées, céphalées, vertiges, infections vaginales, diminution de l'appétit et troubles du goût. Toutefois, certains effets indésirables rares mais graves de chaque molécule ne doivent pas être oubliés, tels que ulcérations œsophagiennes, stomatites, candidoses, photosensibilisation, réactions d'hypersensibilité pour les anti-infectieux et encéphalopathies pour le bismuth.

Le risque d'interactions médicamenteuses est cumulé par l'action individuelle de ces trois molécules. La prise concomitante d'alcool avec le métronidazole est contre-indiquée. Quant à la tétracycline, son utilisation parallèle à celle des rétinoïdes (ROACCUTAN° et génériques) est contre-indiquée en raison du risque d'hypertension intracrânienne. De plus, son action est diminuée par l'emploi d'antiacides contenant des sels de calcium, de magnésium et d'aluminium (RENNIE°, ALUCOL°, etc.). Quant au bismuth, il ne semble pas induire d'interaction^{3,11}.

¹⁰ www.lecrat.fr

¹¹ Revue Prescrire 2013, Tome 33, n°352

POUR ALLER PLUS LOIN...

Durant de nombreuses années, c'était une trithérapie groupant oméprazole 20mg/j, amoxicilline 1.5g /j et clarithromycine 1g /j durant 7 jours qui était prescrite. En cas d'échec thérapeutique, de résistance à la clarithromycine ou encore d'allergie à l'amoxicilline, le métronidazole remplaçait l'un des deux antibiotiques.

Au début des années 2010, il est apparu que le taux de succès de ces deux options médicamenteuses était de 70% alors qu'il s'élevait à 80% à la fin des années 90. Cette baisse d'efficacité était principalement due à la résistance croissante à la clarithromycine. De nouvelles combinaisons médicamenteuses sont désormais recommandées.

Les études ont démontré qu'en rallongeant la durée du traitement conventionnel à 10 ou 14 jours, l'efficacité augmente de 5 à 10%. Toutefois, les potentiels effets indésirables sont également renforcés (douleurs abdominales, altération du goût, céphalées, vomissements, diarrhées).

D'après les dernières recommandations, le traitement doit se composer d'une quadrithérapie associant un IPP à double dose et trois antibiotiques pendant 10 à 14 jours. Il y a deux options thérapeutiques, soit la stratégie dite « concomitante » sur 14 jours qui se compose de l'IPP, de l'amoxicilline 2g/jour, de la clarithromycine 1g/jour et du métronidazole 1g/jour, soit la stratégie avec le bismuth sur 10 jours (IPP, sel de bismuth, tétracycline et métronidazole). Cette deuxième option est à privilégier en cas de résistance à la clarithromycine, d'allergie à l'amoxicilline ou d'échec avec l'autre traitement^{5,6}.

Des études ont également testé des combinaisons avec d'autres antibiotiques, comme des fluoroquinolones (lévofloxacine, TAVANIC° et génériques ou moxifloxacine, AVALOX° et génériques). L'efficacité s'élève à environ 80%. Toutefois, en raison de la forte résistance induite par cette classe d'antibiotiques et leur profil d'effets indésirables (troubles neuropsychiques, photosensibilisation, tendinopathies, neuropathies périphériques), cette option reste une alternative de deuxième choix.

Les tétracyclines ont également une efficacité in vitro sur Helicobacter pylori mais n'ont été testées qu'au sein d'association avec le bismuth et le métronidazole.

PYLERA° ET ERADICATION D'HELICOBACTER PYLORI - A retenir pour le conseil :

- ✓ *Helicobacter pylori est une bactérie vivant exclusivement dans l'estomac*
- ✓ *avec le temps, elle irrite et enflamme la muqueuse gastrique*
- ✓ *ce sont les principales causes d'ulcère gastrique avec la prise d'AINS*
- ✓ *le traitement de choix pour l'éradiquer repose sur la prise d'IPP à double dose et d'associations d'anti-infectieux*
- ✓ *principale option thérapeutique : IPP, amoxicilline, clarithromycine et métronidazole durant 14 jours*
- ✓ *PYLERA° contient du bismuth, du métronidazole et de la tétracycline : recommandé en cas d'allergie à l'amoxicilline, de résistance à la clarithromycine ou d'échec thérapeutique*
- ✓ *la posologie est de 3 gélules 4 fois par jour durant 10 jours, à prendre après le repas avec un grand verre d'eau*
- ✓ *les principaux effets indésirables sont : coloration noire des selles, nausées, céphalées, vertiges, infections vaginales, diminution de l'appétit et trouble du goût*
- ✓ *sa prise concomitante avec l'alcool est contre-indiquée*

ELIMAX°

Nous abordons généralement le problème des poux à la rentrée scolaire. Mais comme ces petites bêtes agissent tout au long de l'année, nous vous présentons dans le premier numéro de l'année ELIMAX°. Il s'agit d'un dispositif médical à utiliser comme un shampoing pour éliminer les poux et éviter le risque de réinfestation. Il offre une option supplémentaire de traitement à côté des autres produits à action mécanique, comme le diméthicone, qui ne sont pas absorbés par la peau.

Présentation

La nouveauté de ce dispositif avancée par le fabricant est de proposer un traitement mécanique contre la pédiculose (infestation par des poux), tout en limitant le risque d'une réinfestation. Le shampoing contient les composants suivants :

- Huile oligodécène : huile minérale polymère qui bloque les orifices respiratoires du pou et le déshydrate.
- Facteur de protection anti-poux LPF : mélange d'acrylate et de substances solubles dans l'huile qui rendent la surface du cheveu moins attrayante pour les poux pendant une durée maximale de 3 jours (ou jusqu'à utilisation d'un shampoing ou après-shampoing).



Quelques petites études, sponsorisées par le fabricant, ont décrit un effet de ce mélange pour le traitement et la prévention ¹².

Mode d'emploi

1. Mettre un linge sur les épaules pour protéger la peau et les vêtements.
2. Appliquer et répartir le shampoing sur les cheveux secs à l'aide de l'embout du flacon en recouvrant bien l'ensemble de la chevelure et du cuir chevelu.
3. Effectuer un massage en insistant sur la zone derrière les oreilles et dans la nuque.
4. Laisser agir 15 minutes sans couvrir d'un linge (qui risquerait d'absorber le produit ¹³), puis peigner soigneusement tous les cheveux au peigne fin anti-poux fourni. Selon le fabricant, il est aussi possible de commencer à peigner

Technique de peignage au peigne fin :

Le peignage méticuleux des cheveux constitue un complément utile à un traitement anti-poux ¹⁴.

- Démêler la chevelure avec un peigne ordinaire. Si les cheveux sont très emmêlés, on peut les laver en utilisant un démêlant avant le peignage.
- Humidifier les cheveux.
- Subdiviser la chevelure en 4 parties : du front à la nuque et d'une oreille à l'autre.
- Passer le peigne fin sur chaque mèche à partir du cuir chevelu.
- Essuyer régulièrement le peigne sur un disque de coton pour enlever les poux et les lentes.
- Rabattre au peigne chaque mèche sans poux/lentes de l'autre côté.

¹² J. Med Entomol. 2015; 52 (5): 970-978

¹³ Pta forum online 2016: das grosse Krabbeln

directement après l'application, ce qui permettrait d'accélérer le traitement. L'essentiel est que le produit soit au contact des cheveux pendant minimum 15 minutes.

5. Après les 15 minutes appliquer un peu d'eau et faire mousser.
6. Rincer à grande eau tiède en évitant les yeux ; inutile d'utiliser un autre shampoing.
7. Bien sécher avec un linge sans sèche-cheveux, afin d'éviter une irritation du cuir chevelu qui pourrait être sensibilisé par le traitement, et pour éviter tout risque d'inflammation au cas où des résidus de produit auraient été mal rincés (principe de précaution). Éviter donc le traitement tard le soir, pour permettre aux cheveux de sécher naturellement avant d'aller au lit.
8. Répéter le traitement après 7 jours.

La notice d'emballage préconise de contrôler la chevelure après 7 jours et de ne répéter le traitement que si des poux sont toujours présents. Sachant que l'effet des traitements anti-poux en général est souvent moins efficace sur les lentes (œufs) et que leur temps d'incubation est de d'environ 7 jours, il nous semble raisonnable de conseiller un deuxième traitement 7 à 10 jours après le premier, comme cela est préconisé d'ailleurs avec tous les traitements mécaniques ¹³.

Précautions

Tout comme les autres produits anti-poux à base de diméthicone et d'huile minérale, ELIMAX° est inflammable. Il faut donc veiller à garder la personne traitée loin de flammes ou d'objets chauds (p.ex. bougie, sèche-cheveux, cuisinière, cigarette). Même lorsque le produit est en cours de rinçage, les vapeurs sont potentiellement inflammables selon le fabricant.

Le produit étant irritant pour les yeux et les muqueuses, il peut être utile de couvrir la bouche et les yeux avec un gant de toilette.

Effets indésirables

ELIMAX° est généralement bien toléré. Une irritation des yeux et une desquamation du cuir chevelu sont rarement observées.

Contre-indications

ELIMAX° ne devrait pas être utilisé chez l'enfant de moins de 12 mois. L'utilisation chez la femme enceinte n'ayant pas été étudiée, il faut privilégier le diméthicone pour son long recul d'utilisation ¹⁴.

Rappel : traitements disponibles contre les poux

Il existe deux familles de traitements anti-poux : physiques ou mécaniques, aussi appelés agents enrobants, auxquels appartient ELIMAX°, et les insecticides. Leurs spécificités ont été exposées dans le PN n°117 de septembre 2014.

Les traitements physiques constituent actuellement le premier choix, plus particulièrement le diméthicone, qui est le plus étudié ¹⁴. Le risque de résistance est en effet peu probable et les produits présentent moins de toxicité que les insecticides. Ce sont tous des dispositifs médicaux au contraire des insecticides, qui sont enregistrés comme médicaments.

Quantité nécessaire pour un traitement complet :

La firme commercialisant ELIMAX° ne précise pas la quantité de produit nécessaire en fonction de la longueur des cheveux. Voici les volumes habituellement nécessaires pour recouvrir entièrement cheveux et cuir chevelu, sachant que ces quantités varient en fonction de la viscosité du produit.

- Cheveux courts (jusqu'aux oreilles) : 25-50 ml
- Cheveux mi-longs (jusqu'aux épaules) : 50-75 ml
- Cheveux longs : 75-100 ml ¹⁵

Le shampoing ELIMAX° existe en flacons de 100 ou 250 ml. En cas de cheveux longs, il faut donc prévoir un emballage de 250 ml pour pouvoir effectuer les deux traitements.

¹⁴ La Revue Prescrire 2017 ; 37 (402) : 291-293

¹⁵ www.deutschesapothekenportal.de: DAP Retax-Arbeitshilfen - Läusemittel (mis à jour juin 2018)

Traitements mécaniques		Traitements insecticides	
Agent actif	Exemple de produit	Agent actif	Exemple de produit
Diméthicone	HEDRIN°, HEDRIN XPRESS°, PEDICUL HERMAL°	Malathion	PRIODERM° shampooing
Huile de coco	ALPHANOVA ZEROPOU° lotion, LICE-EX° solution moussante	Perméthrine	LOXAZOL° lotion de rinçage
Extrait de Neem	LICENER° shampooing		
Paraffine	PARANIX° shampooing		
Paraffine + diméthicone	PARANIX° spray		
Cyclophthirine	PARANIX SENSITIVE° lotion		
Huile oligodécène + LPF	ELIMAX°		

En bref, ELIMAX° représente une option de traitement supplémentaire pour se débarrasser des poux. On dispose d'un moins long recul d'utilisation que pour le diméthicone qui reste le traitement de premier choix pour le traitement de la pédiculose. L'effet répulsif combiné suggéré par quelques petites études financées par l'industrie pourrait cependant présenter un avantage intéressant pour prévenir la réinfestation, même si une durée de protection de 3 jours nous semble courte. Des études indépendantes de plus grande ampleur seraient de plus bienvenues pour confirmer cet effet.

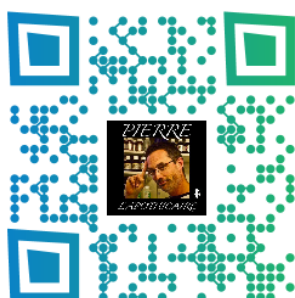
ELIMAX° - A retenir pour le conseil :

- ✓ dispositif médical contre les poux
- ✓ contient une huile minérale polymère qui étouffe et dessèche les poux et un mélange d'acrylates à effet répulsif
- ✓ appliquer sur toute la chevelure sèche, laisser agir 15 minutes et peigner, faire mousser et rincer
- ✓ répéter après 7 à 10 jours comme pour tout produit de ce type (conseil du PN)
- ✓ ne pas approcher les cheveux traités d'une source de chaleur car inflammable et éviter le contact avec les yeux et les muqueuses
- ✓ ne pas conseiller à la femme enceinte et à l'enfant de moins de un an

Deux vidéos intéressantes à montrer à vos clients :

Les poux

décrit leur mode de vie et de transmission



Mort aux poux !

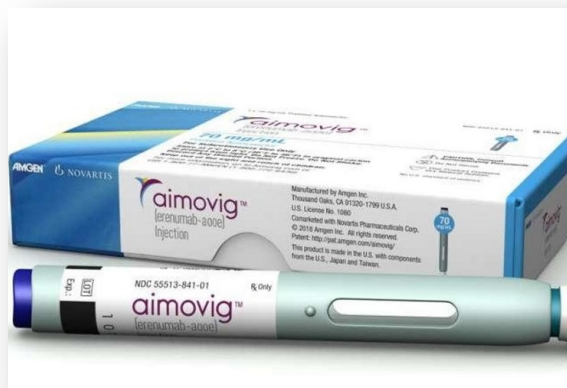
explique comment s'en débarrasser



Astuce : imprimez cette page et gardez ces QR-codes près des caisses. Vos clients n'auront qu'à les prendre en photo pour accéder directement aux vidéos !

AIMOVIG° (érénumab) et prophylaxie des crises de migraine

La migraine est une affection extrêmement fréquente dans la population, touchant environ 18 % des femmes et 6 % des hommes¹⁶, plus fréquemment entre 25 et 45 ans. En Suisse, on estime qu'environ 1 million de personnes souffrent de migraines. AIMOVIG° est un traitement de prophylaxie de la migraine totalement nouveau, à base d'anticorps. Mais avant de regarder ce traitement en détail, un petit rappel sur la migraine et ses traitements préventifs s'impose.



La migraine est caractérisée par des crises récurrentes de maux de tête, dont la cause est méconnue, vraisemblablement d'origine neuro-vasculaire. Les symptômes sont typiques : les céphalées durent entre 4 et 72 heures, sont le plus souvent unilatérales et pulsatiles. Elles sont parfois accompagnées de nausées et vomissements, de photophobie (la personne ne supporte pas la lumière) et de phonophobie (la personne ne supporte pas le bruit)¹⁷. Le plus souvent, les crises sont aggravées par l'activité physique de routine (p.ex. monter un escalier, se déplacer dans son logement).¹⁸ Environ 20% des patients vont ressentir avant les maux de tête des symptômes visuels (traits de lumière ou diminution de vision) ou sensoriels (engourdissement ou impression d'avoir des aiguilles plantées dans le corps), symptômes qui durent entre cinq minutes et au maximum une heure : on parle de migraine avec aura¹⁸.

Si les mécanismes de la migraine ne sont pas connus, des facteurs déclenchants ont été identifiés : anxiété, émotions, modification des habitudes, tel un changement de rythme de sommeil ou des modifications des horaires de repas (surtout si un repas est omis), ou un long voyage (jetlag). Certaines femmes sont sujettes aux migraines plus fréquemment durant une période entre deux jours avant et trois jours après leurs règles ; une recrudescence peut avoir lieu à la ménopause¹⁷. Le chocolat, le fromage, la caféine et l'alcool ont été aussi mis en cause, mais l'incidence des aliments sur la migraine est généralement surestimée¹⁹. N'oublions pas non plus la cause iatrogène (= dû aux médicaments) : pensons aux vasodilatateurs (p.ex. tous les dérivés nitrés tels NITRODERM°, ISOKET° ou aux médicaments contre l'impuissance tels VIAGRA° ou CIALIS°) aux contraceptifs oraux et surtout à l'usage inapproprié de médicaments utilisés pour traiter les crises de migraine aiguë (AINS, paracétamol ou triptans).

Que faire pour prévenir la migraine ?

- éviter si possible tout facteur déclenchant
- limiter la fréquence d'emploi des médicaments utilisés pour traiter les crises de migraine aiguë à moins de 10 prises par mois de triptans et/ou à moins de 15 prises par mois d'analgésiques simples
- envisager des mesures alternatives permettant de réduire la consommation de médicaments, notamment l'acupuncture

Un traitement prophylactique s'impose lorsque les crises de migraine sont fréquentes et induisent un handicap familial, social ou professionnel, s'il y a un échec des traitements de crise ou si l'emploi des médicaments utilisés pour traiter les crises de migraine aiguë est trop fréquent²⁰. Il

¹⁶ Société suisse pour l'étude des céphalées

est important de prévenir le patient que ces traitements de fond ne sont pas à but curatif, mais qu'ils ont pour objectif de diminuer d'au moins 50 % le nombre de crises ou leur intensité²⁰.

AIMOVIG° représente une nouvelle option thérapeutique en prévention des crises de migraine. Il s'agit d'un stylo pré-rempli du type stylo à insuline avec une dose fixe de 70 mg. Il doit être injecté une fois par mois en sous-cutané : la dose habituelle est de 70 mg par mois (= un stylo pré-rempli), mais certains patients bénéficient d'une dose double (deux injections de AIMOVIG° l'une après l'autre, pas exactement à la même place). AIMOVIG° est destiné à l'auto-administration par le patient dans la paroi abdominale, dans la cuisse ou dans le bras. Il faut alterner les zones d'injection en évitant les endroits où la peau est sensible, blessée, rougie, ou durcie. Avant l'injection, il est recommandé de laisser le stylo dans l'emballage non ouvert au moins 30 minutes à température ambiante (15 °C à 25 °C) pour que la solution à injecter puisse atteindre la température ambiante afin que l'injection soit plus agréable.

Au cas où une dose prévue a été oubliée, elle doit être administrée le plus rapidement possible et les injections suivantes doivent être planifiées mensuellement à partir de la date de la dernière injection²¹.

AIMOVIG° doit être tenu au réfrigérateur à une température entre deux et huit degrés. Attention, la chaîne du froid est très importante pour une conservation à long terme : AIMOVIG° ne doit pas être remis dans le réfrigérateur après avoir été exposé à température ambiante. Par contre, il peut être injecté dans un délai de 14 jours lorsqu'il est à température ambiante (15-25 °C).

Les effets indésirables sont rares et peu sévères : réaction au site d'injection, constipation, crampes musculaires, démangeaisons ont touché entre 1 et 10% des patients dans les études. Aucune interaction significative n'est connue. Comme aucune étude n'a été faite chez les patients de moins de 18 ans, durant la grossesse et lors de l'allaitement, AIMOVIG° est contre-indiqué chez ces groupes de patients.

Le traitement est cher : CHF 616 par mois. Ainsi l'OFSP a mis des limitations strictes à son remboursement : garantie de prise en charge préalable par l'assurance-maladie ; prescription seulement par un neurologue chez des patients adultes souffrant de migraine chronique préexistante depuis au moins un an ; au moins deux échecs partiels de traitement prophylactique. Le texte complet de l'OFSP figure dans la partie « pour en savoir plus ».

POUR EN SAVOIR PLUS...

Traitements prophylactiques de la migraine :

- *les bêta-bloquants, dont le plus connu est le propranolol (INDERAL° et génériques). La prévention des crises de migraine fait partie de ses indications officielles. Il permet de baisser de 50% la fréquence des crises chez environ 60% des patients¹⁷. Un autre bêta-bloquant a aussi cette indication officielle, mais avec des données moins probantes : le métoprolol (LOPRESOR° ; BELOC ZOK° et génériques)^{22 20}.*
- *les antiépileptiques, dont les plus utilisés sont le topimarat (TOPAMAX° et génériques) et l'acide valproïque (DEPAKINE° et génériques) qui a une efficacité démontrée mais sans être officiellement indiqué. Attention à ne pas utiliser la DEPAKINE° chez les femmes jeunes en âge de procréer sans mesure contraceptive efficace à cause de sa tératogénicité. Les*

¹⁷ Premiers choix Prescrire: „Migraines : prévention des crises » mai 2017

¹⁸ IHS (International Headache Society) Classification online www.ihs-classification.org

¹⁹ CKS (Clinical Knowledge Summaries) 2009: „Migraine“

²⁰ Rev Med Suisse 2016 ; 12 : 1214-9

²¹ Swissmedicinfo.ch « AIMOVIG° »

²² SIGN 2008; “Diagnosis and management of headache in adults

antiépileptiques sont considérés comme traitement de deuxième choix, si les bêta-bloquants ne sont pas efficaces^{19,22}.

- les antidépresseurs tricycliques, dont l'amitriptyline (SAROTEN[®]) (sans indication officielle) représente un autre deuxième choix thérapeutique à l'efficacité démontrée, bien que l'indication ne soit pas officielle. C'est un choix fait en particulier lorsque le patient souffre de dépression, de troubles du sommeil ou de syndrome douloureux associé^{19,22}.
- les anticalciques : la flunarizine (SIBELIUM[®]) a pu prouver son efficacité, mais reste encore très peu utilisée²⁰.

AIMOVIG[®] plus en détail :

Il s'agit d'un anticorps monoclonal devant être injecté une fois par mois. Le mécanisme d'action est totalement nouveau : l'érenumab antagonise le récepteur lié au gène de la calcitonine (récepteur CGRP - calcitonin gene-related peptide) qui module la transmission du signal nociceptif et est un vasodilatateur impliqué dans la physiopathologie de la migraine.

Deux études d'ampleur ont été réalisées : dans une première sur 667 patients ayant en moyenne 18 jours de migraine par mois, les patients sous AIMOVIG[®] ont eu sept jours de migraine en moins et ceux sous placebo quatre jours. Dans la deuxième étude, 995 patients, ayant en moyenne huit jours de migraine par mois, ont eu une diminution de la fréquence de leur migraine de trois à quatre jours de moins, versus deux jours sous placebo²³.

Limitations de remboursement :

Garantie de prise en charge préalable par l'assurance-maladie, prescription seulement par un neurologue chez des patients adultes souffrant de migraine chronique préexistante depuis au moins un an (valeur de référence : au moins 15 jours de migraine par mois d'une durée d'au moins 4h par jour sans traitement, intégralement documentés sur au moins trois mois) ou de migraine épisodique (valeur de référence : au moins huit jours de migraine par mois d'une durée d'au moins quatre heures par jour, intégralement documentés sur au moins trois mois, avec aura ou avec forte intensité de la douleur en association avec de fort(e)s nausées/vomissements ou avec une photophobie ou phonophobie handicapante), dès lors que les patients ont insuffisamment répondu à au moins deux traitements prophylactiques avec un bêtabloquant, un antagoniste calcique ou un anticonvulsivant ayant respectivement été utilisés pendant au moins trois mois, ou chez lesquels tous les agents prophylactiques antimigraineux susmentionnés sont contre-indiqués ou si ces traitements ont dû être interrompus en raison d'effets secondaires prouvés et cliniquement pertinents. Une réponse insuffisante est considérée comme prouvée lorsqu'après 3 mois de traitement par un agent prophylactique antimigraineux, aucune réduction d'au moins 50% du nombre de jours de migraine n'est obtenue par rapport au début du traitement.

Sur demande, les documents suivants doivent être soumis au médecin conseil de l'assureur maladie:

- Documentation de la durée du traitement et de la réponse insuffisante au traitement par des agents prophylactiques (p.ex. à partir des antécédents médicaux ou du journal de la migraine)
- Journal de la migraine débutant au moins trois mois avant le début du traitement par AIMOVIG[®]
- Journal de la migraine après 3, 6 et 12 mois du traitement par AIMOVIG

²³ European medicines agency (EMA) : AIMOVIG[®] EMA/381266/2018

Contrôle après trois mois:

- Le traitement par AIMOVIG° 70 mg ne peut être poursuivi que si le nombre moyen de jours de migraine, contrôlé par un spécialiste FMH en neurologie après trois mois, a diminué par rapport au début du traitement par AIMOVIG° 70 mg et si cette réduction peut être prouvée à partir d'un journal de la migraine.

- Si une réduction du nombre des jours de migraine est survenue après trois mois, mais que cette réduction est insuffisante (réduction inférieure à 50%), la dose peut être augmentée à AIMOVIG°°° 140 mg par mois. Cette augmentation de dose doit être notifiée par écrit à l'assureur maladie.

Contrôle après six mois:

- Le traitement par AIMOVIG° ne peut être poursuivi que si le nombre moyen de jours de migraine, contrôlé par un spécialiste FMH en neurologie après six mois, a diminué d'au moins 50% par rapport au début du traitement par AIMOVIG° et si cette réduction peut être prouvée à partir d'un journal de la migraine.

- La réduction d'au moins 50% du nombre de jours de migraine doit être notifiée par écrit au médecin conseil de l'assureur maladie.

Arrêt du traitement au bout d'un an :

- Le traitement doit être arrêté au plus tard un an après le début du traitement. Si, trois mois après l'arrêt du traitement, le diagnostic d'une migraine chronique (cf. critères susmentionnés) ou d'une migraine épisodique (cf. critères susmentionnés) est de nouveau posé, une reprise d'un traitement par AIMOVIG° peut être demandée au moyen d'une nouvelle garantie de prise en charge des frais pour une période maximale de 12 mois.

En cas de baisse d'efficacité ou d'efficacité insuffisante (définie selon les critères susmentionnés) d'AIMOVIG°, une rotation au sein des classes de principes actifs (antagonistes des récepteurs du CGRP, inhibiteurs du CGRP) n'est pas remboursée.

À la demande de l'assureur maladie auprès duquel la personne était assurée au point de référence respectif, la société Novartis Pharma Schweiz AG rembourse, pour le traitement de patients recevant 140 mg d'AIMOVIG° par mois, Fr. 522.47 pour deux solutions injectables à 70 mg en stylo pré-rempli AIMOVIG°. La TVA ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement en plus de ce montant. La demande de remboursement doit généralement être effectuée au cours des six mois suivant la facturation.

AIMOVIG° (érénumab) et prophylaxie des crises de migraine - A retenir pour le conseil :

- ✓ prise en charge non-médicamenteuse : éviter les facteurs déclenchants et limiter la consommation des traitements aigus utilisés lors des crises (AINS, paracétamol et/ou triptans)
- ✓ traitement prophylactique par bêta-bloquant (principalement propranolol), antiépileptique (acide valproïque ou topiramate) ou antidépresseur tricyclique (amitriptyline)
- ✓ AIMOVIG° représente une nouvelle option de traitement prophylactique pour les patients répondant aux nombreuses limitations de remboursement, notamment recours préalable sans succès à d'autres traitements prophylactiques
- ✓ AIMOVIG° est un anticorps monoclonal administré par injection sous-cutanée une fois par mois
- ✓ il doit être gardé au frigo
- ✓ ne pas utiliser chez les patients de moins de 18 ans ou lors de grossesse ou allaitement
- ✓ effets indésirables peu fréquents et d'intensité peu sévère : constipation, crampes musculaires, réaction au site d'injection, démangeaisons

Pour en savoir plus

LES TROUBLES ANXIEUX GENERALISES

Les troubles anxieux généralisés (TAG) correspondent à un sentiment général et constant d'anxiété difficile à contrôler. Leurs principales caractéristiques sont des peurs disproportionnées et une inquiétude quasi permanente. Selon les sources, 3% à 5% de la population souffre de TAG et la moitié d'entre elles souffre également de dépression. Les TAG sont plus fréquents chez la femme (rapport 2:1) et les personnes de moins de 65 ans. Selon les statistiques, on observe 38% de rémission après 5 ans et 58% après 12 ans²⁴.



Définition, pronostic

L'anxiété est une émotion normale, qui apparaît lorsqu'on se sent menacé ou en danger. Elle devient néfaste et problématique lorsqu'elle se manifeste de façon excessive par rapport à la menace réelle ou qu'elle persiste sur une longue durée, interférant avec les activités et le fonctionnement quotidien de la personne²⁵.

Afin de pouvoir différencier les TAG de troubles passagers, souvent réactionnels, il a été défini que la tendance exagérée à l'inquiétude doit être présente une majeure partie de la journée, durant au

²⁴ www.planetesante.ch, Une anxiété durable peut cacher un trouble profond

²⁵ www.passeportsante.net

moins six mois. De plus, les soucis doivent concerner au moins deux domaines différents de la vie courante comme la santé, la famille, les finances, le travail, etc.²⁶.

À ce sentiment d'anxiété quasi permanente doivent s'ajouter également au moins trois des six symptômes suivants²⁷:

- agitation ou sensation d'être survolté ou à bout,
- fatigue,
- difficultés de concentration ou trous de mémoire,
- irritabilité,
- tension musculaire,
- troubles du sommeil (troubles de l'endormissement, sommeil interrompu ou non réparateur).

Bon à savoir :

Afin d'évaluer l'anxiété des patients, on utilise un outil appelé « échelle d'Hamilton d'évaluation de l'anxiété » (Hamilton Anxiety rating scale). Celle-ci permet de mesurer un score basé sur différents critères. Selon le nombre de points obtenus, on définit une affection légère, modérée ou un trouble sévère.

En consultation de premier recours, les patients se plaignent souvent de maux de tête, tensions musculaires, symptômes gastro-intestinaux, douleurs dorsales et insomnies auprès de leur médecin²⁸.

Causes et facteurs de risque



Les causes des TAG ne sont pas spécifiques. Elles font intervenir des facteurs génétiques et environnementaux (statut socio-économique faible, p.ex.). Les TAG semblent également liés à une augmentation des facteurs de stress, ainsi qu'à un traumatisme physique ou émotionnel vécu durant l'enfance. Ils sont souvent accompagnés d'autres troubles psychiatriques, principalement de dépression, de troubles anxieux sociaux, d'abus de consommation d'alcool et de troubles compulsifs²⁸.

On sait également que les TAG sont liés à des perturbations physiologiques au niveau du cerveau, notamment au niveau de certains neurotransmetteurs,

tels le GABA, la noradrénaline et la sérotonine qui servent de messagers aux influx nerveux. Le GABA est le principal inhibiteur de toutes les réactions excessives des systèmes neuronaux, alors que la noradrénaline et la sérotonine sont des modulateurs d'activités neuronales plus subtiles²⁹.

Traitements

En présence de TAG, une évaluation clinique initiale soignée et un suivi psychothérapeutique sont déterminants. Le traitement repose sur des interventions psychologiques et/ou médicamenteuses adaptées aux besoins du patient, à ses symptômes, ainsi qu'à sa situation familiale et sociale. Une intervention psychologique seule peut être utilisée dans les cas légers. Les traitements médicamenteux sont en principe envisagés en présence de symptômes modérés à sévères, ou lorsque la psychothérapie ne suffit pas.

a) Prise en charge psychologique

De façon générale, on privilégie si possible une approche par thérapie cognitivo-comportementale (TCC). Celle-ci vise à modifier les pensées et les comportements du patient, sans toutefois replonger dans le passé. En donnant des outils de contrôle au patient, elle aide à remplacer les idées négatives et inadaptées par des comportements et des pensées en adéquation avec la

²⁶ <https://www.anxiete.fr/troubles-anxieux/trouble-anxieux-generalise/trouble-anxieux-generalise-tag/>

²⁷ Forum Med Suisse, 2011 ;11(34) :558-566

²⁸ CQ, Pharmasuisse, update 2017

²⁹ Revue médicale suisse, 30 juin, 2010

situation. La TCC permet d'améliorer la qualité de vie et de réduire les symptômes d'environ de moitié ²⁸.

En cas de TAG, une TCC dure environ quatre mois et comporte 16-20 heures de séances. Bien que les TCC soient généralement efficaces de façon durable, les rechutes ne sont pas rares. Afin de les prévenir il est conseillé de poursuivre la thérapie pendant neuf mois à raison d'une séance par mois et/ou d'avoir des entretiens mensuels avec le thérapeute pour renforcer les compétences acquises durant le traitement.

b) Prise en charge médicamenteuse

L'expérience montre qu'il faut le plus souvent au moins six mois à un an de traitement pour obtenir une régression des symptômes. De plus, il est conseillé de poursuivre le traitement avec un sevrage médicamenteux très progressif sur plusieurs mois supplémentaires ²⁸:

- Les antidépresseurs (AD) font partie des médicaments de première intention en raison de leur efficacité et sécurité établies, ainsi qu'en raison de l'absence du risque de dépendance. Ils agissent dans la régulation des neurotransmetteurs. La posologie initiale est en principe deux fois moins élevée que dans la dépression, alors que la dose cible peut être plus élevée :
 1. Les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) comme la sertraline (ZOLOFT[°] et génériques), la paroxétine (DEROXAT[°] et génériques), le citalopram (SEROPRAM[°] et génériques) et l'escitalopram (CIPRALEX[°] et génériques) font partie des traitements de premier choix. Leurs effets indésirables classiques tels que nausées, troubles gastro-intestinaux, céphalées, troubles du sommeil, perte d'appétit et troubles sexuels, se manifestent essentiellement en début de traitement. L'effet s'installe lentement (deux à six semaines).
 2. Les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine et de l'adrénaline (ISRN) comme la venlafaxine (EFEXOR[°] et génériques) et la duloxétine (CYMBALTA[°] et génériques) sont également des médicaments de première ligne. Les effets indésirables sont sensiblement les mêmes que ceux observés avec les ISRS. La venlafaxine présente un risque plus élevé de symptômes de sevrage à l'arrêt du traitement (ou en cas d'oubli) que les autres antidépresseurs.
 3. La trazodone (TRITTICO[°]) peut être utilisée en cas d'échec des autres traitements. L'un de ses avantages tient à la rareté des prises de poids et des dysfonctions sexuelles. La dose prescrite est généralement de 100 à 300 mg/jour.
 4. La mirtazapine (REMERON[°] et génériques) est également utilisée en cas d'échec aux autres traitements en raison de ses effets anxiolytiques et inducteurs de sommeil.
- La prégabaline (LYRICA[°] et génériques), un antiépileptique, est également un premier choix de traitement aux côtés des ISRS et des IRSN ²⁸. Elle est cependant déconseillée en présence de dépression majeure car elle augmente les risques de suicide. Elle peut être utilisée seule ou en association à un AD si la réponse à celui-ci est insuffisante. Chez les patients souffrant de TAG, elle a montré une efficacité pour réduire l'insomnie. Parmi les avantages de la prégabaline figurent son effet anxiolytique rapide (environ une semaine), l'absence d'interactions et une relative non-toxicité. Ses effets indésirables les plus fréquents sont des étourdissements et des vertiges. Son mécanisme d'action est complexe et pas complètement expliqué.
- Les benzodiazépines (BZD) ne devraient être employées qu'à court terme, pour un contrôle rapide de l'anxiété, en combinaison avec les AD, le temps que ceux-ci fassent leur effet. Des BZD comme le lorazépam (TEMESTA[°] et génériques) et le diazépam (VALIUM[°] et génériques) sont toujours prescrites en traitement de première intention dans les situations d'urgence.

- En cas de symptômes végétatifs de l'anxiété comme transpiration, rougissement, tremblements, etc., des bêtabloquants, tel le propranolol (INDERAL^o) peuvent être proposés. Ils n'ont pas d'effet anxiolytique, mais peuvent être associés aux BZD pour aider au sevrage de celles-ci.

Dans ces situations complexes, notre rôle en pharmacie, consiste avant tout à accompagner le patient dans son traitement, notamment durant le sevrage médicamenteux, et à s'assurer qu'il prend régulièrement et aux posologies recommandées ses médicaments. Il est également important de veiller à limiter l'usage inapproprié de ces substances, telle une augmentation des posologies par exemple. Les rechutes étant fréquentes, il nous incombe également d'être attentifs aux plaintes de nos patients et de les orienter vers leur médecin le cas échéant.

LES TROUBLES ANXIEUX GENERALISES – A retenir pour le conseil :

- ✓ sentiment général et constant d'anxiété difficile à contrôler
- ✓ concerne 3% à 5% de la population
- ✓ lié à des facteurs génétiques et environnementaux
- ✓ traitements de longue durée combinant souvent prise en charge psychologique et médicamenteuse
- ✓ la thérapie cognitivo-comportementale et les antidépresseurs sont les traitements de premier choix
- ✓ traitement médicamenteux de 6 à 12 mois, suivis de plusieurs mois de sevrage progressif

En bref

De nouvelles spécialités à base d'ibuprofène

Trois nouvelles spécialités contenant de l'ibuprofène sont arrivées sur le marché récemment. Mepha a commercialisé deux formes liquides destinées aux enfants : IRFEN° DOLO JUNIOR SUSPENSION et IRFEN° JUNIOR SUSPENSION. Toutes deux contiennent 100 mg d'ibuprofène par 5 ml et pour le moment aucune n'est remboursée par l'assurance maladie de base. On peut imaginer que la stratégie sera de disposer d'un produit de conseil en pharmacie non-remboursé (afin de pouvoir en faire de la publicité) et d'un produit de prescription remboursé. C'est la stratégie qui a été suivie depuis plusieurs années par ALGIFOR° pour ses formes liquides. Cette gamme s'est également élargie avec l'arrivée de ALGIFOR° DOLO FORTE SUSPENSION, des sachets de 10 ml de suspension contenant 400 mg d'ibuprofène. Prudence donc avec ces divers médicaments aux noms très proches, mais aux compositions (notamment dosages) qui peuvent être très différentes.

Changement de nom : CONTRAFLUX° (pantoprazole) a disparu

CONTRAFLUX° (pantoprazole) a changé de nom pour une appellation plus classique : PANTOPRAZOL-MEPHA GASTRO°. Pour rappel, les IPP comme pantoprazole ou oméprazole sont recommandés en OTC en traitement à court terme des symptômes de reflux gastro-œsophagien chez l'adulte (régurgitations acides et brûlures d'estomac). Un article complet traitait ce sujet dans le PN n°72 de mars 2010.

Limitation de remboursement des bandelettes de mesure de glycémie : prix unique de 0.62 CHF dès le 1er janvier 2019

Ce sujet a été traité dans le PN n° 159 d'octobre dernier. Jusqu'au 31 décembre 2018, le montant remboursé était de 0.72 CHF par bandelette pour les emballages de 50 pièces et de 0.71 CHF par bandelette pour les emballages de 100 pièces. Dès le 1^{er} janvier de cette année, cette différence de prix par taille d'emballage n'existe plus. Les bandelettes sont remboursées au prix unique de 0.62 CHF. Il existe toujours une limitation de remboursement de 400 bandelettes par an pour les diabétiques de type 2 qui ne sont pas sous insuline. Au-delà de cette quantité facturée, elles sont à la charge du patient.

REDOXON D PROTECT° : une nouvelle spécialité à base de vitamine D

REDOXON D PROTECT° se présente sous forme de capsules contenant 500UI de vitamine D3. C'est une option de plus comme supplémentation à cette vitamine essentielle à la formation des os et des dents. Pour rappel, elle a un effet protecteur sur l'appareil locomoteur et est produite à 90% par le corps sous l'action des rayons UVB. Ceci implique que 60% de la population suisse est carencée en hiver. Ainsi, dosée correctement, une supplémentation en vitamine D réduit le risque de chute et de fracture. L'OFSP recommande donc une supplémentation pour l'ensemble de la population en Suisse entre octobre et mai (voir le PN n° 98 d'octobre 2012). Attention à la confusion prévisible de la clientèle entre ce nouveau REDOXON° avec vitamine D et le classique avec vitamine C.

Note de l'éditeur

Les avis exprimés dans le Pharma-News reflètent l'opinion de leurs auteurs en fonction des données disponibles au moment de la rédaction et n'engagent en aucune manière le CAP.

Résultats du test de lecture du PN 157 – Lauréates :

Sans faute !

Jeanbourquin Chantal	pharmacieplus franchises-montagnes	Saignelégier
Cestele Nathalie	pharmacieplus franchises-montagnes	Saignelégier
Kottelat Gene	pharmacieplus franchises-montagnes	Saignelégier
Fonseca Solange	Pharmacie de Malagnou	Genève
Zamofing Elodie	Amavita Apotheke Murten	Murten
Werner Marie-Thérèse	Pharmacie Populaire Tranchées	Genève
Fernandez Clémentine	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve
Chuat Myriam	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve
Teixeira Lima Ana	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve
Schwenter Sophie	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve
Sousa Morais Andreia	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve

Une faute pardonnée

Lucic Mladenka	pharmacieplus du leman	Martigny
Sausser Leticia	pharmacieplus franchises-montagnes	Saignelégier
Thiévent Ariane	pharmacieplus franchises-montagnes	Saignelégier
Rebétez Françoise	pharmacieplus franchises-montagnes	Saignelégier
Gerber Valérie	Pharmacie Schneeberger	Tramelan
Garcia Axelle	Pharmacie Sun Store	Nyon
Droghi Cinzia	Pharmacie de Charnot	Fully
Von Siebenthal Maude	Pharmacie de Charnot	Fully
Gonseth Agnès	Pharmacie du 1 ^{er} Mars	Les Geneveys/Coffrane
Bartolomucci Nicole	pharmacieplus du rhône	Aigle
Fatio Marie-Jeanne	Pharmacie de St-Légier-La Chiésaz	Saint-Légier



L'heureuse lauréate est Maude von Siebenthal !
Elle gagnera un bon de Frs 100.- de son choix (ou de 120.- au CAP)

Cochez la ou les réponses correctes, entourez VRAI ou FAUX, respectivement répondez à la question. Le test de lecture ne porte pas sur les encadrés verts « Pour aller plus loin... ».

- 1) BISOLVON PHYTO COMPLETE° c'est (plusieurs réponses possibles) :
- a) un sirop contre la toux destiné aux enfants et aux adulte
 - b) une spécialité contenant des édulcorants
 - c) le remplaçant du BISOLVON DEXTROMETHORPHAN° sirop
 - d) un dispositif médical à base, entre autres, de miel
 - e) un médicament pouvant être conservé d'une année à l'autre
- 2) VRAI ou FAUX sur la gale ?
- a) C'est une maladie bactérienne VRAI/FAUX
 - b) Il n'y a pas de cas de gale en Suisse VRAI/FAUX
 - c) Il n'existe pas de spécialité contre la gale à prendre par voie orale, commercialisée en Suisse VRAI/FAUX
 - d) SCABI-MED° crème contient le même principe actif que LOXAZOL° VRAI/FAUX
 - e) On peut guérir spontanément de la gale
- 3) A vous de choisir !
- a) OZEMPIC° est une insuline un médicament de la même classe que VICTOZA°
 - b) OZEMPIC° doit être injecté tous les jours une fois par semaine
 - c) OZEMPIC° DualDose permet d'injecter différentes doses est doublement dosé
 - d) OZEMPIC° peut être associé au GLUCOPHAGE° JANUVIA°
 - e) OZEMPIC° peut augmenter l'efficacité des médicaments utilisés par voie orale, pris conjointement diminuer l'efficacité des médicaments utilisés par voie orale, pris conjointement
- 4) Cochez les propositions exactes concernant le ginkgo :
- a) Les extraits de ginkgo contenus dans les différentes spécialités sont obtenus à partir des feuilles
 - b) Le TEBOKAN° est officiellement indiqué dans le traitement des acouphènes alors que l'efficacité n'est pas démontrée
 - c) L'arbre de ginkgo appartient à la même division taxonomique que celle du sapin
 - d) Aucune spécialité à base de ginkgo n'est remboursée par l'assurance de base
 - e) La prise de REZIRKANE° peut augmenter l'efficacité de l'oméprazole
- 5) Cochez les mesures permettant de prévenir la contamination par la gale :
- a) se désinfecter les mains régulièrement avec une solution hydro-alcoolique
 - b) laver le linge de lit à 60°C
 - c) porter un masque de protection
 - d) traiter également les personnes ayant été en contact étroit avec le malade
 - e) administrer de l'ivermectine aux animaux vivant sous le même toit que le patient source

- 6) OUI ou NON ?
- a) Les ginsengs asiatique et chinois présentent-ils des différences ? OUI/NON
 - b) Peut-on boire de la tisane à base de ginseng ? OUI/NON
 - c) Existe-t-il sur le marché suisse une spécialité à base de ginseng indiquée dans le traitement du diabète ? OUI/NON
 - d) Est-il conseillé de prendre une préparation contenant du ginseng à n'importe quel moment de la journée ? OUI/NON
 - e) L'orpin rose a-t-il des propriétés similaires à celles du ginseng ? OUI/NON
- 7) Concerne le ginkgo et/ou le ginseng ?
- a) Interaction possible avec les anticoagulants ginkgo /ginseng
 - b) Indiqué en cas de baisse des performances intellectuelles ginkgo /ginseng
 - c) Composant du GINCOSAN° ginkgo /ginseng
 - d) Peut provoquer des insomnies ginkgo /ginseng
 - e) Pas toujours en vente libre ginkgo /ginseng
- 8) Complétez la phrase suivante avec une des propositions ci-dessous : « SOLACUTAN° est un gel à base de diclofénac... »
- a) indiqué dans le traitement des douleurs musculaires
 - b) plus efficace qu'EFUDIX° pour traiter la kératose actinique
 - c) à appliquer le soir uniquement
 - d) plus dosé que l'ECOFENAC° lipogel
 - e) qu'on peut substituer au FLECTOR EP° gel
- 9) Cochez les associations qui sont contre-indiquées ou qui interagissent entre elles :
- a) OZEMPIC° - JANUVIA°
 - b) IMUREK° - GINSANA°
 - c) REZIRKANE° - PHYTOPHARMA° Ginseng
 - d) BRIVIACT° - TEOFORTIN°
 - e) VICTOZA° - METFIN°
- 10) Cochez les effets indésirables d'OZEMPIC° :
- a) constipation
 - b) nausées
 - c) augmentation du risque de cancer du pancréas
 - d) complications de la rétinopathie diabétique
 - e) hépatite

Test à renvoyer une fois par assistant(e) en pharmacie par fax au N° 022/363.00.85 avant le 25 février 2019

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
<u>Signature</u>	<u>Timbre de la pharmacie</u>